

INFOS ASSOCIATIVES

■ Ecole de musique du Pays de Brocéliande :

C'est un service public mis en œuvre par un Syndicat intercommunal auquel adhère la commune. 21 enfants et adultes, sont inscrits.

Portes ouvertes : du 11 au 17 mai

Réinscriptions : date limite le 31 mai

Inscriptions : dernières semaines de juin et d'août de 18h à 20h

Contacts : Tél. 02 99 06 60 54

■ SMICTOM :

1- Collecte des aiguilles, seringues :

Cette collecte gratuite concerne les particuliers qui devront s'inscrire auprès des pharmaciens. Du 02 au 06 juin.

31 août au 05 septembre

30 novembre au 05 décembre

Renseignements : 02 99 09 57 26

2- Collecte d'ordures ménagères :

En raison des fériés, la collecte sur la commune sera effectuée pour la Pentecôte le jeudi 4 juin à partir de 13h00.

■ Comité des Fêtes :

Lors du repas de l'élection des Miss, la reine et ses deux dauphines ont été élues.

Merci aux autres jeunes filles présentes.



De gauche à droite : Amélie DAUGAN, dauphine, Méggy BEDEL, reine et Maëlle LENORMAND, dauphine.

WEEK-END DE LA PENTECÔTE

Au programme :

Vendredi 29/05	20h00	Loto - Tournoi tennis de table
Samedi 30/05	13h30	Sortie cyclo
	20h00	Fête de la Bière - Bal
Dimanche 31/05	08h00	Sortie cyclo
	14h00	« La Grande Récré à Boisgervilly » <i>Structures gonflables, animations musicales de rue avec la participation de Rémy BRICKA l'homme orchestre et les Quincailloux.</i>
	23h00	Feu d'Artifice et bal à l'étang communal
Lundi 01/06	14h00	Palets
	15h00	Course cycliste

Entrée de la fête gratuite, attractions payantes.

Inscriptions pour la choucroute au Bar de la Mairie ou à l'épicerie VIVAL du lundi 11 mai au dimanche 24 mai.

■ Jeunesse Sportive de Boisgervilly :

Les différentes sections sportives de la JSB vous proposent le samedi 16 mai, à partir de 13h00, au terrain de football, route de la Chesnais, un après-midi festif.

Vous pouvez composer des équipes inter-quartiers. Equipe mixte de 8 personnes (obligatoire).

De nombreux jeux pour tous, course de kayak sur l'étang.

Nous vous attendons nombreux.

Inscriptions au 02 99 07 29 31 - 06 74 42 39 00 - 02 99 06 53 20

■ Forum des associations :

Il aura lieu le 06 septembre. Une réunion d'information est prévue courant juin.

■ Comice agricole cantonal :

Il aura lieu le samedi 5 septembre 2009 à Médréac. Le thème retenu nous concerne tous, il s'agit de « l'eau ». Des expositions, des démonstrations sur l'eau seront présentées au public. Diverses manifestations se produiront telles que :

- Danses country et spectacle avec chevaux.
- Repas du midi sur place
- Dîner spectacle avec surprise, suivi d'un bal.
- Divers concours.

Concours	Inscriptions	
	Dates	Lieux
Embellissement et tenue de fermes	01/07	Mairie de Médréac
De labour	29/08	//
Produits du terroir (légumes, fruits...)	05/09	//
Petits animaux	17/07	//
Espèce équine	17/07	//
Jugement du bétail	05/09	//
Bovins, lait, viande	17/07	Contrôle laitier

En ce qui concerne la présentation d'animaux (espèce bovine, équine, ovins, volaille) il est impérativement exigé un certificat sanitaire.

La réussite d'un tel événement dépend de la participation de la filière agricole et para-agricole soucieuse de produire des denrées de qualité avec un savoir faire, des technologies qui évoluent.

Les cartes du dîner seront à retirer à la mairie de Boisgervilly à partir du 15/07.

■ Fête des jeunes agriculteurs (JA) :

Elle aura lieu le dimanche 30 août à Pleumeleuc. Les JA des cantons de Montfort et Montauban préparent l'évènement. C'est un moment d'échanges professionnels et l'occasion de créer une nouvelle dynamique locale. Dès le mardi 25 août aura lieu une soirée débat. Puis le vendredi, ce sera une soirée culturelle.

La journée du 30 août débutera par une rando VTT et la traditionnelle messe des laboureurs. Le concours départemental des labours sera un moment fort de la journée. De nombreuses animations sont prévues.

Renseignements : JA 35 - Tél. 02 23 48 29 50

Mail : jeunes-agriculteurs-35@maison-agri-rennes.fr

■ Mouvements de Jeunes :

1- A.C.E. : (Action Catholique des Enfants)

Camps à l'étang du Boulet Pays St Aubin d'Aubigné

-Du 06 au 12 juillet : Triolos- Top . Ados 12-15 ans, coût : 185 euros.

-Du 15 au 22 juillet : Fripounets 9-11 ans, coût : 145 euros.

-Du 24 au 28 juillet : Perlins 6-8 ans, coût : 120 euros.

Activités : nautiques, terrestres, veillées, jeux, randonnées...

2- M.R.J.C. : (Mouvement Rural des Jeunes Catholiques)

Camps :

-Du 12 au 16 juillet : 13-16 ans près de Granville, coût 350 euros.

-Du 20 juillet au 02 août : 15-17 ans Parc régional de la Brenne (Indre), coût 350 euros.

-Du 20 juillet au 02 août : 16-25 ans en Belgique, coût : 350 euros.

Les 4 et 5 juillet à LANRODEC (22) rassemblement 80 ans de la MRJC.

Renseignements : Monique PETITPAS : 02 99 06 53 20

INFOS DIVERSES

■ Nouvelles activités à Boisgervilly :

Cours de musique à domicile :

Piano, synthé, accordéon, solfège

A tout âge et pour tout niveau

Contact : M. PERTEL Jean-Michel

Rue du Béziers à Boisgervilly

Tél. : 02 99 61 49 12 - Portable : 06 74 22 76 55

Entretien espace vert, chantiers d'intérieurs polyvalents :

Contact : M. LEMOINE Mathias (JARDINCO)

La Ville Danet

Tél. : 02 99 06 83 87 - Courriel : jardinco@yahoo.fr

■ Infos n° 45 :

Veillez déposer vos articles, photos à la mairie avant le 1^{er} juillet 2009, merci.



INFOS N°44

FEVRIER - MARS - AVRIL 2009

MAIRIE de BOISGERVILLY - 21, rue Théodore BOTREL - 35360 BOISGERVILLY
Tél. 02.99.06.42.05 - Fax : 02.99.06.49.46 - E-mail : mairie-deboisgervilly@wanadoo.fr

EDITORIAL

Comme tous les ans à pareille époque, votre Conseil Municipal a adopté les différents budgets pour 2009.

Une période très intense, très importante qui s'inscrit dans une vision générale de développement et de bon fonctionnement de notre collectivité. Une année de pause et de répit dans les investissements; une année de réflexions, d'orientations après plusieurs années d'importantes réalisations (groupe scolaire, entrée de bourg, station d'épuration) mais également assurer une plus grande assise financière pour le futur. Cela nous permettra demain de mieux assumer la mise en place d'infrastructures nouvelles nécessaires face à l'accroissement démographique de Boisgervilly.

Les budgets de nos petites communes ont toujours été tributaires et très dépendants des différentes dotations d'Etat (40 % de nos recettes). Aujourd'hui chaque commune doit, de plus en plus, se subvenir à elle-même et pouvoir financer ses besoins par ses propres ressources. En 2009, Boisgervilly voit diminuer ses dotations de l'ordre de 40 000 euros malgré l'augmentation de la population.

Aussi, votre Conseil Municipal a décidé d'augmenter les contributions fiscales afin d'anticiper pour les investissements de demain et en même temps répondre aux différents besoins et souhaits fort légitimes d'une commune de 1 500 habitants.

Toutefois, la pression fiscale de Boisgervilly reste encore bien inférieure à la moyenne des communes de même niveau de population. Vous pourrez en pages intérieures découvrir les différents paramètres de l'imposition locale.

La gestion d'une commune se dessine tout d'abord par la maîtrise de ses moyens tout en essayant d'assurer à chacun l'espace de vie le plus proche de son idéal au quotidien. C'est ainsi que votre municipalité se définit dans ses actions et dans sa politique générale de développement local.

Bernard PIEDVACHE, Maire.

INFOS COMMUNALES

■ Horaires d'ouverture de la mairie :

Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
09h - 12h				
14h - 17h	14h - 17h	14h - 17h	/	/

■ Etat civil : les naissances 2008.

Dans l'Infos n°43, il a été fait état des dates d'enregistrement à l'état civil et non des dates de naissance. Nos excuses auprès des familles.

Noms, prénoms	Date	Noms, prénoms	Date
BADUEL Olivia	24/07	MAZÉ Louane	21/08
BOBET Lucie	10/03	PANCRACE Ambre	02/07
BOURGES Noah	23/06	POLLET Margot	16/02
CLAPIER Eléna	14/05	PRIEM-CORBES Zoë	21/11
DUBUT-CHEVILLON Robin	27/09	ROUAULT Margaux	04/07
FRÉRAL Camille	02/12	ROUAULT-MAURICE Eden	16/05
GUERIN Loévan	23/09	THEBAULT Lou	17/11
IGLESIA Arthur	23/04	TRIBODET Killian	08/08
LATREILLE Valentin	05/12	UDIN Evren	10/01
LESNE Eloïse	26/03	VERGER Clémence	17/02

■ Les élections européennes du 7 juin 2009 :

Elles auront lieu le dimanche 7 juin. Pour voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. Elles auront pour but d'élire le nouveau Parlement Européen et plus de 500 millions d'européens seront ainsi représentés.

Ce sera la septième élection européenne au suffrage universel direct à la proportionnelle. Le Parlement européen représente plus de 700 députés.

■ Concours des maisons fleuries :

La Municipalité organise son concours annuel des maisons fleuries. Les habitants du bourg et de la campagne peuvent s'inscrire à la mairie avant le 18 juin 2009.

■ Papiers d'identité :

1- Demande de passeports :

Pièces à fournir pour les majeurs : copie intégrale de l'acte de naissance, livret de famille, 2 photos d'identité récentes et identiques (de 32 à 36 mm du bas du menton au sommet des cheveux), un justificatif de domicile, carte d'identité, l'ancien passeport, timbre fiscal de : 19 euros pour les mineurs moins de 15 ans, 44 euros pour les mineurs de + 15 ans, 88 euros pour les majeurs.

2- Demande de carte d'identité :

Fournir les mêmes pièces que pour la demande de passeports accompagnées de l'ancienne carte d'identité (ou timbre fiscal de 25 euros), la carte d'identité d'un des parents pour les enfants mineurs.

3- Changement de carte grise :

Pièces à fournir : une enveloppe timbrée à votre adresse, le formulaire rempli, un justificatif de domicile, la carte grise, photocopie du permis de conduire de la personne concernée, le livret de famille.

■ Collecte de ferraille :

Elle aura lieu le 27 juin. Des bennes seront à votre disposition à côté des conteneurs, route de la Planche. Le lundi suivant aura lieu le ramassage en campagne. Les personnes qui veulent se débarrasser de ferraille doivent s'inscrire en mairie.

■ Collecte des piles usagées :

Une boîte fournie par le SMICTOM est mise à la disposition du public dans le hall de la mairie pour y collecter les piles usagées.

■ Bibliothèque municipale :

Horaires ouverture public : Le mercredi de 14h00 à 18h30, le vendredi de 16h30 à 18h30 et le samedi de 10h00 à 12h30.

Animations permanentes : Bébés lecteurs : 1^{er} mardi du mois de 11h00 à 12h00 et l'Heure du conte le 3^{ème} mercredi du mois à partir de 16h30. Prochain rendez-vous : Dès le mois de mai, Recrutement de reporters photographes ! Vous devez avoir entre 11 et 13 ans et être motivés pour réaliser un reportage sur la vie quotidienne de Boisgervilly. Une exposition récompensera votre travail ! Renseignements à la bibliothèque.

■ Analyse du budget communal :

Résultat d'une étude comparative (source DEXIA) entre les communes de même niveau de population sur l'imposition et le niveau d'investissement des collectivités.

Moyenne des communes entre 1000 et 2000 habitants en euros.

	Boisgervilly	Moyenne des communes
Impôts et taxes / habitant	228	316
Taxe d'habitation / habitant	86	98
Taxe foncière / habitant	57	90
Impôts et taxes par rapport aux recettes de fonctionnement	37,82 %	46 %
Contributions directes par rapport aux recettes de fonctionnement	28,81 %	32,10 %
Investissements / an / habitant	600	350
Base taxe d'habitation	512	852
Base taxe foncière bâtie	344	672

Autres paramètres :

Dotation globale de fonctionnement reçues en 2008 : 179 euros / hab et 164 euros / hab en 2009.

Un programme d'investissements importants depuis 8 ans (600 euros / an / hab.) soit 7,2 millions d'euros pour une pression fiscale toujours importante mais bien en deçà de la moyenne comme le démontre cette étude.

■ Repas du CCAS :

Les personnes âgées de plus de 69 ans se sont réunies le samedi 4 avril à la salle polyvalente. 110 personnes ont répondu à l'invitation du CCAS (Centre Communal d'Actions Sociales) dont les deux doyens de la commune M. LUCAS Pierre 97 ans et M. CHARLET Arsène 95 ans. Le repas préparé par la boucherie, traiteur VOTRE TERROIR, avec la participation de la boulangerie pâtisserie Christophe DUBOIS, de l'alimentation VIVAL a été apprécié par les convives. Le service a été assuré par les membres du CCAS et du Conseil Municipal.

■ Les Brioches de l'Amitié :

L'opération a été menée sur la commune. 104 brioches ont été distribuées soit une recette de 410 euros. Plus de 80 000 brioches ont été vendues dans le département. Le bénéfice permet de soutenir 4 associations d'handicapés. La municipalité remercie, les commerçants, les bénévoles qui ont participé à cet élan de solidarité et plus particulièrement les donateurs pour leur générosité.

■ Station d'épuration :

La commune a fait construire une nouvelle station de type boues activées avec une capacité de traitement de 1900 équivalents habitants.

Le contrat d'affermage pour la gestion de la station d'épuration a été signé avec Veolia début avril.

■ Communauté de communes (C.C.) :

Une réunion d'information sur le fonctionnement et les compétences de la CC aura lieu le 17 juin à la salle polyvalente de Boisgervilly.

■ Aménagement du rond point :

Le rond point intègre des voies piétonnes qui vont favoriser les liaisons douces au niveau de l'école, du complexe sportif et du parking.

L'aménagement est composé de matériaux, de plantations, de rondins de bois, typiques de la région.



■ Lotissement Lancelot du Lac :

Situé entre le lotissement de la Croix Balou et la rue du Clos Picard, il est composé de 14 lots. Des terrains sont actuellement réservés. Les personnes intéressées par un lot peuvent s'adresser à la mairie.

■ Arrosage des fleurs :

Neuf personnes bénévoles, jeunes retraités ont répondu à la demande de la municipalité pour arroser les fleurs dans le bourg et au niveau des lieux publics.

Trois équipes de trois personnes arroseront les fleurs durant la période estivale du 15 mai au 15 septembre.

■ Voirie rurale, communale et urbaine :

La commission de la voirie a réalisé sa visite annuelle le 22/01/2009. Elle a parcouru la voirie rurale et communale, compétence de la Communauté de Communes, et la voirie urbaine compétence de la commune. Les propositions ont été validées par la commune et la C.C.

Voies	Noms des routes	Longueur	Prix T.T.C estimatif
VR	Ville es Labbe / le Boscher	554 m	15 243 €
VR	Coutanier	30 m	2 460 €
VC	Entre la Ville es Anges et La Cholletais	488 m	13 166 €
TOTAL		1 072 m	30 869 €

Les fossés ont été creusés en mars 2009 et la modernisation se fera en mai.

2- Entretien :

- Une opération de creusage de fossés, de saignées sur les accotements, d'entretien de la voirie sera réalisée en cours d'année.

- Le fauchage des accotements sera effectué en juin et à l'automne. Il représente deux fois 90 kms, soit 180 kms environ.

- Le débroussaillage des fossés, des talus est envisagé à l'automne. Il est demandé aux riverains d'enlever les ficelles, et de reculer les fils de clôture afin de réaliser un travail de qualité.

Le montant estimatif de l'entretien et aménagement de la voirie est fixé à 23 444 euros.

La commission a constaté une amélioration de l'état routier de la commune et un meilleur usage des utilisateurs

■ Vente d'un chemin rural :

Le CM a émis un avis favorable aux demandes d'acquisition formulées par M. et Mme DANIEL René et M. HERFRAY Patrick de la portion de chemin rural situé au lieu-dit « Semegon » et a décidé de soumettre cette demande à une enquête publique afin de recueillir l'avis du public et des personnes concernées par cette vente.

■ Eclairage du terrain de football :

Après examen de devis de la SADER, le CM a émis un avis défavorable sur la pose d'un éclairage sur le terrain de football d'honneur.

Séance du 5 mars 2009 :

■ Subventions pour les associations :

Le CM a décidé de verser les subventions de fonctionnement aux associations au titre du budget 2009 :

ASSOCIATIONS	MONTANTS en euros
Caisse des écoles	5 000
JSB (Jeunesse Sportive de Boisgervilly)	2 000
Comité des fêtes	560
Donneurs de sang	61
Centre anti-cancéreux	229
ACE-AJIPM-MRJC (Mouvements de Jeunes)	200
Société de chasse	76
Ecomusée de Montfort	50
ACPG/CATM (Anciens Combattants)	50
AEPEC (Ecole Privée)	15 000
Gymnastique volontaire	610
Piscine école privée (sur présentation facture)	2 000
Piscine école publique (sur présentation facture)	2 000
Contrat prévoyance salariés	600
Centre de Loisirs	2 200
Kiéthon (Association pour Autistes)	100
Diverses	264
TOTAL	31 000

Séance du 25 mars 2009 :

■ Approbation des comptes 2008 :

Le CM a approuvé les comptes administratifs et les comptes de gestion 2008 pour le budget principal de la commune et les budgets annexes : Assainissement, SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) et caisse des écoles.

■ Affectation des résultats des budgets :

Le CM a décidé d'affecter 100 000 euros à la section d'investissement prélevés sur l'excédent de fonctionnement pour le budget principal de la commune.

Le CM a entériné de ne pas affecter de somme prélevée sur l'excédent de fonctionnement 2008 et de procéder au report automatique des excédents à chaque section soit :

Section de fonctionnement : report de 5 373,71 €

Section d'investissement : report de 342 691,95 €

■ Fixation des taux d'imposition :

Le CM a voté la somme de 259 640 euros au titre du produit global attendu des contributions directes en 2009 et fixé les trois taux relatifs aux taxes directes de la façon suivante :

⇒ taxe d'habitation : 18,68 %

⇒ foncier bâti : 19,66 %

⇒ foncier non bâti : 41,02 %.

■ Bibliothèque municipale :

Le CM a accepté de mettre au rebus la liste de livres établi par Mme RONDEL Muriel, bibliothécaire.

■ Office cantonal des sports :

Le CM a décidé de fixer la facturation des repas à l'office cantonale des sports dans le cadre des stages sportifs durant les vacances scolaires à 4,50 euros pour l'année 2009.

■ Demandes de subventions au Conseil Général :

Sollicitations de subventions suivantes :

- 1- Acquisitions d'ouvrages destinés à la bibliothèque, à hauteur de 30 %.
- 2- Entretien du chemin de randonnées.

■ Nomination d'un délégué ARIC :

M. Pierre-Yves TREGOUET a été élu délégué de l'ARIC (Association Régionale d'Information des Collectivités territoriales) et déclare accepter ce mandat.

■ Convention de rétrocession :

Le CM a émis un avis favorable sur la rétrocession des équipements communs (espaces verts, voirie, réseaux) sous réserve d'obligations imposées au lotisseur codifiées dans une convention de rétrocession, signée entre le groupe LAMOTTE, le maître d'ouvrage du Lotissement « Lancelot du Lac ».

■ Extincteur salle polyvalente :

Le CM a émis un avis favorable sur la facturation d'un extincteur suite à son utilisation inopinée par un convive lors d'une location.

■ Vote des budgets primitifs :

Le CM a adopté les budgets primitifs établis en euros comme suit :

Budget principal	
Section fonctionnement	
Dépenses	Recettes
781 509,64	836 209,50
Section investissement	
Dépenses	Recettes
673 660,44	674 269,34
Budget annexe Assainissement	
Section fonctionnement	
Dépenses	Recettes
69 800,00	72 223,71
Section investissement	
Dépenses	Recettes
646 600,00*	875 131,95*
Budget Annexe (SPANC)	
Section fonctionnement	
Dépenses	Recettes
2 500,00	4 652,31
Budget écoles	
Dépenses	Recettes
5 309,85	5 000,00

* dont report de 253 159,66 (excédent budgétaire 2008)

INFOS MUNICIPALES

Le Conseil Municipal : Les principales délibérations du CM.

Séance du 5 février 2009 :

■ Communauté de Communes de Montauban :

Le CM a émis un avis favorable sur la modification des statuts de la Communauté de Communes pour sa compétence « Environnement », avec l'ajout « Promouvoir et développer les énergies renouvelables, notamment par la création de Zone de Développement Eolien ».

■ Tableau des effectifs :

Le CM a accepté la suppression d'un poste d'Adjoint Technique Territorial Principal de deuxième classe et création d'un poste d'Adjoint Technique Territorial Principal de première classe, suite à l'avancement de grade d'un agent.

INFOS CCAS

(Centre Communal d'Actions Sociales)

■ Approbation des comptes 2008 :

Le CA (Conseil d'Administration) a approuvé le compte administratif et le compte de gestion 2008.

■ Vote du Budget primitif :

Le CA a adopté le budget primitif établi comme suit :

⇒ section fonctionnement :

- dépenses : 16 500,00 euros

- recettes : 21 230,34 euros

⇒ section investissement :

- dépenses : 9 098,39 euros

- recettes : 9 500,00 euros

■ Subventions pour les associations :

Le CA a décidé de verser les subventions de fonctionnement suivantes aux associations au titre du budget 2009 :

ASSOCIATIONS	MONTANTS en euros
Club du Bois Joly	490
Banque Alimentaire	330
ADMR	1 435
Diverses	45
ADMR Portage des repas	1 000
Total	3 300

■ Affectation des résultats :

Le CA a décidé d'affecter 9 000 euros à la section d'investissement prélevés sur l'excédent de fonctionnement pour le budget du CCAS.